

# ANNEXE A1

Adresse :  
Chemin des Arsènes  
Les-Iles-de-la-Madeleine G4T 2G7

No de lots :  
3 394 030

## DÉCLARATIONS DU VENDEUR :

1. **SUPERFICIE** : Superficie et mesures de la terre vendue selon le cadastre municipal, terre non arpentée, sans garantie de contenance, et vendue tel que vu. Le vendeur ne fournira pas de document d'arpentage, ni aucun certificat de localisation ou piquetage pour cette vente. L'acheteur s'en déclare satisfait.
2. **ZONAGE AGRICOLE** : L'acheteur reconnaît que les lots vendus sont situés dans une zone agricole régie par la municipalité de ce fait, l'acheteur est entièrement responsable de s'assurer de la faisabilité de son ou ses projets avec la municipalité.
3. **RÉPARTITION DU PRIX DE VENTE** : La répartition du prix de vente sera fournie par le vendeur et/ou son comptable au notaire instrumentant la vente.

Date : 03-12-24

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance de ce document et m'en déclarer satisfait.

PA \_\_\_\_\_

|            |       |           |       |
|------------|-------|-----------|-------|
| _____      | _____ | _____     | _____ |
| Acheteur 1 | Date  | Vendeur 1 | Date  |
| _____      | _____ | _____     | _____ |
| Acheteur 2 | Date  | Vendeur 2 | Date  |

*Toute reproduction et/ou modification, en tout ou en partie, est interdite sans l'autorisation écrite de Maxxum 100 centre inc. Si lors d'une promesse d'achat, vous souhaitez exclure ou modifier certaines clauses, vous devez en aviser les courtiers inscripteurs, raturer la clause, la réécrire en rouge et faire initialer vos clients afin que vos intentions soient claires entre toutes les parties. Toute modification au document à l'aide d'un logiciel comme Adobe est strictement interdite.*

# CPTAQ

## Vue aérienne

Adresse :  
Chemin des Arsènes  
Les-Îles-de-la-Madeleine  
G4T 2G7

Lot :  
3 394 030



### Aspects légaux :

1. Cette carte contient des informations qui ont été préparées pour des fins administratives uniquement.
2. Cette matrice n'a aucune valeur légale et ne vous permet aucun droit de certification des limites cadastrales sur une propriété.
3. Source : [https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq\\_demeter/](https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq_demeter/)



